

16 oct 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 16 octobre 2002.](#)

## Terrain pour le nouveau siège de l'OTAN

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, et de de M. Rik Daems, Ministre des Entreprises publiques, le Conseil des Ministres a donné son accord pour le transfert administratif d'un terrain de la Régie des Bâtiments vers le Ministère de la Défense.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, et de de M. Rik Daems, Ministre des Entreprises publiques, le Conseil des Ministres a donné son accord pour le transfert administratif d'un terrain de la Régie des Bâtiments vers le Ministère de la Défense.

Il s'agit d'un terrain de 2,50 hectares, jouxtant le Quartier Roi Albert et actuellement utilisé par l'Administration de l'Aéronautique. Il est situé sur le Boulevard Léopold III à Bruxelles. Le quartier Roi Albert ainsi que ce terrain transféré feront prochainement l'objet d'une convention destinée à les donner en concession à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. L'OTAN les utilisera pour qu'elle puisse ériger son nouveau siège.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe